

# OCPA : l'OCPA en chiffres

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Génération : aînés**

Band (Jahr): **32 (2002)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ration en janvier 2001, Cressy Bien-Etre accueille donc en priorité les personnes à mobilité réduite et très réduite. Mais ce lieu très agréable est également ouvert à la population.

## Encadrement professionnel

Les divers usagers du centre y trouvent tous leur compte, grâce à un système d'horaires bien organisé, assurant au mieux le confort de chacun. De 8 h 30 à 16 h, Cressy reçoit en priorité les personnes à mobilité réduite souffrant du dos, de rhumatismes et d'autres problèmes ostéo-articulaires, les personnes en rééducation à la suite d'un accident ou encore celles dont la mobilité se trouve diminuée par l'âge. Toutes sont assurées d'y trouver l'encadrement humain et médical dont elles peuvent avoir besoin, pour un programme de soins personnalisé et des thérapies douces. On sait aujourd'hui quel rôle important joue l'hydrothérapie parmi les moyens mis en œuvre pour enrayer l'évolution de certaines maladies chroniques ou des handicaps d'origine neurologique.

De 8 h 30 à 11 h, le centre accueille plus spécifiquement les personnes handicapées en fauteuil roulant, ou à mobilité très réduite. Des physiothérapeutes expérimentés dirigent les exercices en piscine ou en bassin de rééducation et appliquent des traitements conformes aux prescriptions médicales.

## Détente assurée

Pour le grand public, Cressy Bien-Etre ouvre ses portes de 17 h à 21 h tous les jours, ainsi que le samedi de 9 h à 17 h. Les familles avec enfants (moins de 16 ans) sont bienvenues le mardi et le mercredi de 16 h à 21 h, et le samedi de 12 h à 17 h. Enfin, entre 8 h 30 et 16 h, une dizaine de personnes «tous publics» peuvent entrer chaque heure, de manière à ne pas créer de ghetto et à favoriser les contacts entre personnes valides et handicapées.

Mais que trouve-t-on au Centre de Cressy pour y éprouver un tel bien-être? Un décor extrêmement agréable, lumineux et verdoyant, la piscine de 300 m<sup>2</sup> étant surplombée d'une immense verrière et entourée

d'un écrin de verdure. Palmiers et bananiers abondent. A disposition: un bassin avec buses de massage, jets multiples, parcours dynamique; un bain tonique (18 degrés), un jacuzzi grand format, un hammam avec ciel étoilé, un sauna... le tout compris dans le prix d'entrée. Deux tarifs sont appliqués: AVS/AI ou certificat médical; autres visiteurs. Il existe différentes possibilités d'abonnements.

Bains bouillonnants, douches à affusion, massages, musculation, gymnastique, esthétique, presque

tout est possible à Cressy. Sans oublier le restaurant La Plaisance, avec vue sur le bassin et sa végétation.

Catherine Prélaz

Cressy Bien-Etre  
97-99 route de Loëx,  
1232 Confignon  
tél. 022/727 15 15  
www.foyer-handicap.ch

## OCPA

### L'OCPA en chiffres

**L'Office cantonal des personnes âgées (OCPA) est rattaché au Département de l'action sociale et de la santé du canton de Genève. Il est présidé par le conseiller d'Etat Pierre-François Unger. Plus de cent collaborateurs y travaillent.**

L'OCPA garantit aux rentiers AVS et AI vivant à domicile un revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS) qui s'élève, en 2002, à Fr. 22 500.- par année pour une personne seule en âge AVS et à Fr. 33 750.- pour un couple (loyer, cotisations d'assurance maladie et abonnement TPG non compris).

Pour les personnes séjournant dans un établissement médico-social pour personnes âgées (EMS) ou dans un établissement pour personnes handicapées (EPH), l'OCPA garantit la couverture du prix journalier à charge du résident.

En 2001, l'OCPA a versé des prestations complémentaires à plus de 22 000 bénéficiaires, dont 19 000 vivent à domicile et plus de 3 000 résident dans un établissement médico-social ou pour personnes handicapées. Ces prestations représentent un montant de 365 millions, dont 29 millions concernent le paiement de frais de maladie et d'invalidité – pour la

part non remboursée par les assurances maladie – et de frais paramédicaux. Le secteur des frais de maladie a traité 255 000 factures durant l'année écoulée. L'OCPA a participé également au financement des établissements médico-sociaux du canton de Genève par le versement d'une subvention directe à l'exploitation de plus de 64 millions pour l'année 2001.

Par ailleurs, plus de 2 300 nouvelles demandes de prestations ont été enregistrées durant l'année écoulée. 17 200 personnes ont été reçues à l'accueil de l'OCPA et le standard téléphonique a répondu à quelque 37 200 appels, sans compter les appels qui arrivent sur les lignes directes des collaborateurs.

**OCPA**  
Office cantonal des personnes âgées

Route de Chêne 54  
Case postale 378  
1211 Genève 29  
Tél. 022/849 77 41  
Fax 022/849 76 76  
www.geneve.ch/social/OCPA

Accueil au public (rez-de-chaussée)  
de 8 h 30 à 12 h  
de 13 h à 16 h